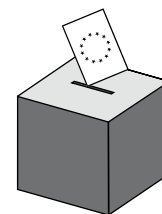


Europawahlen
2019

POLITIQUE CULTURELLE

À l'européenne

Luc Caregari

La politique culturelle n'est certainement pas une priorité pour ces élections cruciales - alors qu'elle fait partie intégrante des idées européennes.

Dans la Commission européenne actuelle, qui est le commissaire en charge du portefeuille de la culture ? Question piège dont la réponse en choquera plus d'un-e : il s'agit de Tibor Navracscics. Cet homme politique hongrois né en 1966 est membre du Fidesz, le parti de Viktor Orbán. Il en a été le chef de cabinet en 2003, et même son vice-premier ministre, ministre de l'Administration publique et de la Justice (après un bref tour sur les bancs de l'Assemblée nationale de Hongrie). En 2014, Jean-Claude Juncker fait de lui son commissaire à l'éducation, à la culture, à la jeunesse et à la citoyenneté. Une nomination qui a du mal à passer auprès du Parlement européen, qui lui refuse son poste le 6 octobre 2014. Il faudra attendre quelques semaines avant qu'un vote de confiance du collège des commissaires le mette définitivement en selle. Petit détail : il se voit amputé de la compétence de la citoyenneté, remplacée par celle des sports.

Bref, un des principaux architectes du démontage de la justice et du pillage des médias en Hongrie - ce qui a mené à de longues batailles judiciaires entre Bruxelles et Sofia - se voit confier le poste de responsable de la culture au niveau européen. Pas étonnant que cela ne passait pas comme une lettre à la poste auprès du Parlement, auquel il a pourtant juré que « la liberté et le pluralisme des médias sont d'une importance clé pour la société démocratique. Je regrette que parfois par le passé le gouvernement hongrois, auquel je n'appartiens plus, n'ait pas donné assez d'importance à ce sujet », dans des réponses écrites aux député-e-s européennes, selon un article paru sur Europaforum. Ce seront finalement ses allié-e-s du PPE, dont le Fidesz fait toujours partie, qui feront passer la pilule.

Avec un mandat qui commence ainsi, il n'est pas surprenant de constater que la culture n'a pas vraiment été une des priorités de la commission Juncker. Certes, il y a eu la crise des réfugié-e-s, le Brexit, les États Visegrád à gérer - mais la politique culturelle, si on l'applique comme il faut - et donc pas en pro-

duit de luxe, mais en tant que droit culturel et humain - aurait pu apporter des réponses intéressantes à ces crises.

Le Fidesz à la culture

C'est d'autant plus triste lorsqu'on met en perspective le fait que la politique culturelle européenne a été une des idées fondatrices de l'Union. Dès 1977, des premières ébauches se

construisent avec un plan d'action culturelle - selon le site Comprendre l'Europe. Lequel mentionne aussi que dès les années 1980, ce projet prend aussi une tournure plus commerciale, avec l'établissement du marché commun de la radiodiffusion (en parallèle avec l'établissement des radios et télévisions privées en France et en Allemagne, comme au Benelux), qui débouchera d'abord sur la directive « Télévision sans frontières » en 1989 et sur celle consacrée aux services de médias audiovisuels en 2007.

Mais c'est par un autre traité, celui de Maastricht en 1992, que l'Union européenne s'octroie ses pouvoirs en matière culturelle. Une matière pourtant difficile, car l'Union ne peut pas se substituer aux particularités culturelles de ses États membres. C'est l'époque des grands débats sur l'exception culturelle, qui deviendra plus tard la diversité culturelle. Le compromis trouvé permet d'un côté de préserver les systèmes nationaux d'aides et de subventions, mais de l'autre de conférer à l'Union européenne un rôle unissant l'épanouissement des cultures diverses à la mise en avant de l'héritage culturel commun. Une solution paradoxale, qui reflète toutes



FLICKR/EUROPA PONT (SZABOLCS DUDÁS)

